

Paris, le 16 septembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'écocontribution : le coup de grâce à la connectivité des territoires

L'UAF participait ce jour à la rencontre organisée sous l'égide du ministère de la transition écologique pour débattre des mesures sur le transport aérien préconisées par la convention citoyenne pour le climat.

Si l'UAF, à l'instar des autres acteurs du secteur, partage avec la convention citoyenne l'ambition de réduire les impacts environnementaux du transport aérien, notamment en matière de réchauffement climatique, elle n'en partage aucunement les conclusions.

La réduction des impacts environnementaux du transport aérien ne réside ni dans la taxation franco-française, ni dans la décroissance du transport aérien.

La logique de décroissance, sous-jacente à l'écocontribution, ne conduira qu'à la ruine de la connectivité aérienne de la France et de ses territoires sans aucun effet dans la lutte contre le réchauffement climatique. Les avions iront se poser ailleurs que sur les aéroports français sans aucune réduction des émissions de CO2 !

La logique de décroissance coûtera également à la France une de ses rares filières d'excellence présente encore sur le territoire : construction aéronautique, pavillon aérien national, expertise aéroportuaire.

La logique de décroissance procède enfin d'une vision erronée du transport aérien (« le transport des riches »). Quid de l'impact du transport aérien sur l'attractivité, l'économie et l'emploi des territoires ? Quid de la continuité territoriale avec l'outre-mer et la Corse ? Quid des déplacements familiaux et professionnels ? Quid du désenclavement de certains territoires ? Quid des liaisons transversales régions-régions ? Le transport aérien répond à des besoins spécifiques de mobilité des Français, en complémentarité avec les autres modes de transport. Avec une taxe de 60 euros par billet aller-retour sur les liaisons intérieures, la conséquence sera, à n'en pas douter, une réduction de la mobilité des Français !

L'UAF, à l'unisson des autres acteurs du transport aérien, a plaidé devant la convention pour une transition énergétique du secteur accélérée et accompagnée par les pouvoirs publics : investissements dans la R&D, mise en place de dispositifs incitatifs, affectation des recettes fiscales à la transition énergétique du secteur.

Pour que cette transition énergétique puisse avoir lieu, le transport aérien a besoin d'agents économiques en bonne santé économique et financière afin de pouvoir investir, notamment dans le renouvellement d'aéronefs plus vertueux d'un point de vue environnemental.

Or, ces agents font déjà face avec la COVID-19 à la plus grave crise de leur histoire avec une chute du trafic sur les aéroports français, entre mars et août 2020, de -81% soit 87 millions de passagers en moins.

A l'issue de la rencontre, **Thomas JUIN, Président de l'UAF, a déclaré** : « *Le matraquage fiscal ainsi que la suppression des lignes intérieures envisagés dans le rapport de la convention citoyenne pour le climat reviendraient à détruire massivement ce qui reste de la connectivité aérienne de la France et de ses territoires. Les conséquences seraient dramatiques pour des secteurs comme le tourisme, l'hôtellerie-restauration, la culture ou encore l'événementiel. A rebours de l'écologie punitive, nous avons plaidé aujourd'hui pour une transition énergétique accélérée de notre secteur avec l'implication de l'ensemble des acteurs et dans le cadre de politiques publiques (européenne, nationale et locale) ambitieuses et volontaristes* ».

A propos de l'UAF : Avec près de 150 adhérents, l'Union des Aéroports Français est l'organisation professionnelle des aéroports français, quelles que soient leur taille et leur spécialité. Elle a pour principale mission de défendre et de promouvoir les intérêts de la communauté aéroportuaire française auprès des décideurs français et européens. L'UAF est membre associé de la Fédération Nationale de l'Aviation Marchande (FNAM) et de l'Airports Council International EUROPE (ACI EUROPE).

Contact Presse UAF : Morgane Gens - Eté en Hiver -Tél : 01 40 70 93 17 – 06 88 63 34 30
morgane.gens@eteenhiver.com